## S’adresser à vos partenaires / fournisseurs

### 1. Version longue

**Utilisations possibles** : mail d’information, newsletter,

—

**Informations générales sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**

Les Jeux Olympiques et Paralympiques arrivent à grands pas, pour s’y préparer au mieux, l’important, c'est d’anticiper !

La France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques du **26 juillet au 11 août** et du **28 août au 8 septembre 2024.**

À cette occasion, Paris et l'Île-de-France seront en pleine effervescence et accueilleront plus de 10 millions de visiteurs. Les transports en commun et les routes seront donc plus fréquentés que d’habitude. Certaines routes seront touchées par des restrictions de circulation, notamment des voies dédiées aux véhicules accrédités et des périmètres de sécurité autour des sites de compétition.

Nous savons d’ores et déjà que notre activité sera particulièrement impactée par les restrictions de circulations sur les axes [insérer les restrictions de circulation et les dates qui toucheront votre organisation].

Nos locaux étant situés au [si les locaux de l’organisation sont localisés dans un périmètre de sécurité insérer l’adresse] il sera très difficile d’accéder aux zones de chargements et de livraisons. Pour accéder à ces zones, il sera nécessaire de [insérer les conditions de stationnement]. Dans la mesure du possible, nous ferons donc notre maximum pour organiser nos commandes en dehors de la période des Jeux.

Durant les Jeux, il est vivement recommandé de :

* **réduire vos déplacements dans la mesure du possible**,
	+ en nous contactant de préférence par téléphone ou visioconférence,
	+ en planifiant les livraisons de nos produits avant le début des Jeux.

S’il est indispensable de vous déplacer pendant les Jeux, consultez les prévisions sur *anticiperlesjeux.gouv.fr pour :*

* **planifier vos déplacements afin d’emprunter les itinéraires les moins fréquentés,**
* **effectuer vos déplacements aux horaires les moins chargés,**
	+ en privilégiant les créneaux des heures creuses et de nuit pour les livraisons.

**Mesures exceptionnelles :**

Pour assurer la continuité d’activité de l’entreprise pendant les Jeux, nous mettons en place plusieurs mesures exceptionnelles au sein de [nom votre organisation] :

* **fermeture de l’entreprise** du [insérer les dates] au [insérer les dates]
* **la modification des horaires** [insérer les modifications ex: travail, ouverture, livraisons..]
* **déménagement** des services de[insérer les services concernés] dans les bâtiments situés à [insérer la nouvelle adresse des locaux]

Pour en savoir plus sur les modalités mise en œuvre au sein de notre organisation ou pour toutes autres questions concernant la période des Jeux, nous vous invitons à prendre contact avec [contact].

Pour retrouver toutes les informations sur la période des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, vous pouvez également vous rendre sur le site [www.anticiperlesjeux.gouv.fr](http://www.anticiperlesjeux.gouv.fr).

### 2. Version courte

**Utilisations possibles :** message pour espace intranet, mail d’information, brève, flyer d’entreprise…

—

**Informations générales sur les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024**

La France accueillera les Jeux olympiques et paralympiques du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre 2024.

Pour assurer la continuité d’activité de l’entreprise pendant les Jeux, nous mettons en place plusieurs mesures exceptionnelles au sein de [nom votre organisation] :

* fermeture estivale du [insérer les dates] au [insérer les dates]
* déménagementdes services de[insérer les services concernés] dans les bâtiments situés à [insérer la nouvelle adresse des locaux]
* changements d’horaire d’ouverture de l’établissement

 [insérer les autres mesures prises par votre organisation]

Pour en savoir plus sur les modalités mise en œuvre au sein de l’organisation, ou pour toutes autres questions concernant la période des Jeux, nous vous invitons à prendre contact avec [contact] et à consulter le site [www.anticiperlesjeux.gouv.fr](http://www.anticiperlesjeux.gouv.fr).